



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AUF et la CONFEMEN s'associent pour améliorer les systèmes d'éducation et de formation des pays membres de la Francophonie

Paris, le 14 novembre 2019 - L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), représentée par son Recteur, Jean-Paul de Gaudemar, et la Conférence des Ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN), représentée par son Secrétaire général, Abdel Rahamane Baba-Moussa, ont signé ce 14 novembre un accord-cadre de partenariat pour améliorer les systèmes d'éducation et de formation des pays membres de la Francophonie en s'appuyant sur le réseau d'expertise des institutions membres de l'AUF et des gouvernements de la CONFEMEN.

Cette collaboration se traduira plus particulièrement par les actions suivantes :

- l'appui et la participation de la CONFEMEN à des programmes de formation des enseignants coordonnés par l'AUF, notamment les programmes APPRENDRE et IFADEM ;
- la valorisation du rôle de l'enseignement supérieur et de la recherche dans l'ensemble des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- l'appui à des projets de recherche en éducation ;
- l'appui de l'AUF au « Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs (PASEC) » et à l'Observatoire de la qualité de l'Éducation (OQE) de la CONFEMEN. Des liens avec le programme APPRENDRE seront renforcés ;
- l'expertise sur les systèmes éducatifs et la co-construction d'une banque d'experts universitaires dans le cadre du projet d'Atlas de l'expertise francophone développé par l'AUF ;
- l'échange d'informations sur les projets portés par les deux institutions et l'organisation conjointe d'événements.

« Cet accord, grâce notamment à l'échange d'expertises, va permettre de contribuer à l'amélioration des systèmes éducatifs de nombreux pays de notre espace francophone en même temps que de resserrer les liens entre l'AUF et les gouvernements membres de la CONFEMEN » a déclaré Jean-Paul de Gaudemar, le Recteur de l'AUF.

Pour le Secrétaire général de la CONFEMEN, « il est indéniable que les décisions politiques des États dans le domaine de l'éducation reposent sur une connaissance fine des situations sur lesquelles elles portent. La collaboration entre décideurs politiques et universitaires est donc nécessaire. La signature d'un accord avec l'AUF répond à cette nécessité tout en témoignant de la nouvelle dynamique partenariale et de synergie d'action qui caractérise désormais les institutions de la Francophonie ».

Abobacar SY | Conseiller en communication de la CONFEMEN | +221 77 434 48 74 | complexe SICAP du point E, BP : 3220, Dakar, Sénégal

Brigitte CHOTEL | Directrice de la communication | +33 1 44 41 18 41 | brigitte.chotel@auf.org | 4 place de la Sorbonne, 75005 Paris

Syma MATI | Chargé de communication et relations média | +33 1 44 41 18 49 | syma.mati@auf.org | 4 place de la Sorbonne, 75005 Paris

À propos de l'AUF

Créée il y a près de 60 ans, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) est l'une des plus importantes associations internationales d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche avec 944 membres dans 116 pays. Elle est également l'opérateur de la Francophonie pour l'enseignement supérieur et la recherche. L'AUF agit pour une francophonie universitaire solidaire engagée dans le développement économique, social et culturel des sociétés. Elle accompagne ses établissements membres pour relever trois grands défis : la qualité de la formation, de la recherche et de la gouvernance universitaire ; l'insertion professionnelle et l'employabilité des diplômés ; l'implication dans le développement global des sociétés. www.auf.org

À propos de la CONFEMEN

Créée en 1960, la CONFEMEN est une structure internationale d'information, de réflexion et de concertation entre les ministres de l'éducation et gouvernements membres. Elle vise à :

- informer sur l'évolution des systèmes éducatifs, les réformes en cours, les difficultés rencontrées et les résultats enregistrés ;
- nourrir la réflexion sur des thèmes d'intérêts communs aboutissant si nécessaire à la production de documents de synthèse en vue de nourrir les politiques nationales, régionales et internationales en matière d'éducation et d'actions à mener en coopération ;
- animer la concertation entre ministres et experts afin d'élaborer des positions communes à faire valoir dans les instances des organisations internationales, en particulier celles de la Francophonie.

www.confemen.org

Abobacar SY | Conseiller en communication de la CONFEMEN | +221 77 434 48 74 | complexe SICAP du point E, BP : 3220, Dakar, Sénégal

Brigitte CHOTEL | Directrice de la communication | +33 1 44 41 18 41 | brigitte.chotel@auf.org | 4 place de la Sorbonne, 75005 Paris

Syma MATI | Chargé de communication et relations média | +33 1 44 41 18 49 | syma.mati@auf.org | 4 place de la Sorbonne, 75005 Paris